

11 et 12 décembre

2012

Ministère de la Justice

École nationale de protection
judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

Les mineurs non
accompagnés (MNA) :

Mieux comprendre
pour mieux
accompagner

**Conférence
DIJON**

Contact et inscriptions :
Ptf-dijon@justice.fr



www.enpjj.justice.fr



Mercredi 11 décembre 2019

8 heures 45 – 9 heures :	Accueil café
9 heures – 9 heures 30 :	Discours d'ouverture + visite guidée de l'exposition temporaire En présence de Souleymane BALDE, auteur de l'exposition « Chemin de croix » composée de 14 toiles brodées retraçant son parcours migratoire
9 heures 30 – 12 heures 30 :	Les parcours des MNA : aspects sociologiques Olivier PEYROUX, sociologue, cofondateur de Trajectoires, association spécialisée dans la prise en compte des populations migrantes + <i>Échanges avec la salle</i>
12 heures 30 – 14 heures :	Pause déjeuner
14 heures – 17 heures :	Les parcours des MNA : aspects psychologiques Daniel DERIVOIS, professeur de psychologie clinique et psychopathologie (Université de Bourgogne) + <i>Échanges avec la salle</i>

Jeudi 12 décembre 2019

9 heures 15 – 9 heures 30 :	Accueil café
9 heures 30 – 10 heures 45 :	Présentation de la Mission Mineurs Non Accompagnés MMNA, DPJJ, Ministère de la Justice, Paris + <i>Échanges avec la salle</i>
11 heures – 12 heures 30 :	Protection et représentation légale des mineur.e.s isolé.e.s Jean-François MARTINI, Juriste, GISTI, Paris + <i>Échanges avec la salle</i>
12 heures 30 – 14 heures :	Pause déjeuner
14 heures – 17 heures :	Protection et représentation légale des mineur.e.s isolé.e.s Jean-François MARTINI, Juriste, GISTI, Paris + <i>Échanges avec la salle</i>
17 heures :	Discours de clôture

Informations pratiques

Date limite d'inscription : lundi 2 décembre 2019

Lieu : Ethic Etapes Dijon – 1, Avenue Champollion – 21000 DIJON

Public visé : Tout professionnel travaillant en lien avec les mineurs

Tarif : Gratuit

Procédure d'inscription :

- Professionnels de la PJJ : Envoyer la fiche d'inscription renseignée ([disponible sur le site internet](#) de l'ENPJJ) transmise par voie hiérarchique et visée par le N+1 et la DIR. Si vous êtes retenu(e), une convocation vous sera envoyée ainsi qu'une confirmation de participation à nous retourner (oui-non) au plus vite visée par le N+1, afin de faire appel à la liste d'attente le cas échéant.
- Professionnels hors PJJ : Pour s'inscrire, une fiche est à compléter et à retourner directement au PTF : [Accès direct](#)

Renseignements complémentaires :

ENPJJ – Pôle territorial de formation Grand-Centre (Dijon) : 03 80 43 17 23 / ptf-dijon@justice.fr

Exposition temporaire

« **Chemin de croix** »
de Souleymane BALDE,
composée de 14 toiles brodées
retraçant son parcours migratoire

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

Pôle territorial de formation Grand-Centre

Immeuble de l'Empire - 20 Boulevard des Gorgets

21000 DIJON

Contact : ptf-dijon@justice.fr